PERMIS DE FEU

La délivrance de ce document sous-entend que l'ensemble des signataires (y compris l'employeur ou son représentant) s'est informé préalablement de la configuration des locaux concernés par les travaux par points chauds et de ceux situés à proximité, des substances qui y sont utilisées ou entreposées, des activités effectuées (risques particuliers) et s'est assuré du bon état du matériel devant être utilisé.

• description du travail à effectuer :	• heure de début :/fin :	• Plan de prévention (référence) :
• selon le mode opératoire (référence) :	• entreprise ou service exécutant les travaux :	Nouvelle validation obligatoire
• date de début :	◆ liste des opérateurs autorisés :	si travaux par points chauds > 1 jour; nom: si travaux par points chauds couvrant un
• date de fin (ou durée maximale) :		changement de poste ;
* Type de travaux par points chauds	* Matériels utilisés	
soudage	poste à souder	
☐ tronçonnage	☐ chalumeau	
découpage	□ laser	
meulage		
* RISQUES PARTICULIERS	Présence de zones ATEX (type, étendue,	Documents associés
• Risques liés aux produits, aux procédés, aux	produits) :	autorisation de travail
stockages:		permis de pénétrer
		DRPCE
	☐ Proximité de zones ATEX :	☐ certificat de dégazage/inertage

*** MISE EN SÉCURITÉ**

	À FA	AIRE? NON	QUI?	FAIT ? OUI/NON, LE :
Déplacement/Éloignement à plus de 10 mètres des substances combustibles				00
Délimitation ou séparation et balisage de la zone d'intervention				00
Protection des éléments et/ou objets n'ayant pas pu être déplacés				00
Consignation (source d'énergie, flux de produit)				00
Vidange – nettoyage – dépoussiérage				00
Dégazage (tuyauterie, cuve, citerne)				00
Remplissage/inertage (eau, gaz)				00
Isolation des tuyauteries				00
Démontage de tuyauterie				00
Colmatage des interstices				$\circ \circ$
Fermeture (appareil, caniveaux, fosses)				\bigcirc
Isolation de la boucle de détection				$\circ \circ$
Isolation du système d'extinction				00
Modification du zonage ATEX existant suite aux mesures de mise en sécurité prises				00
				00
				\bigcirc

44	MOVENC	DE PRÉVENTIO	M
	MUTTERS	IJF PKFVFNIIU	м

	À FA OUI	IRE?	QUI?	FAIT ? OUI/NON, LE :
Protection des abords				
Ventilation mécanique forcée				00
Contrôle d'atmosphère • explosimétrie • teneur en oxygène • détecteur de gaz :				
Moyens de lutte contre l'incendie : en plus de ceux dévoués normalement à cet effet • extincteur ; nombre :, type : • RIA • lance à incendie	0	0		
Utilisation de matériel spécifique pour travailler en zone ATEX (marquage)				00
				00
	0			00
				00

						•	
*	CIID	/EII		\mathbf{N}	E NE	CEC	URITÉ
700	3U N 1	7 EIL	- L/	411	E VE	3EL	UKIIE

Pendant les travaux;					
nom:		; visa :			
• Après les travaux à partir de	h	jusqu'à	h	;	
nom:		; visa :			
* ALERTE EN CAS D'INCENDIE					
•					
•					
* NUMÉROS D'URGENCE					
• Pompiers :		·····			
• Personne à contacter en cas d'acci	dent ou d'ince	endie :			
● Tél.:					

Personnes ou services concernés	Nom	Qualité	Signature
Responsable des travaux EU			
Chargé de sécurité EU			
Responsable d'intervention El			

Permis de feu	délivré le	:

Signature de l'employeur ou de son représentant qualifié :